

Effectif légal du Conseil Municipal	55
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	55
Nombre de Conseillers Municipaux présents	51

COMMUNE DE 31 000 HABITANTS ET PLUS

ELECTION SENATORIALE PARTIELLE

DESIGNATION DES DELEGUES SUPPLEMENTAIRES ET DES DELEGUES SUPPLEANTS DEVANT PRENDRE PART A L'ELECTION SENATORIALE PARTIELLE DU 14 AVRIL 1996

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dimanche vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Denis, s'est réuni, à neuf heures vingt, en la Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville (lieu ordinaire de ses séances), sous la Présidence de Michel TAMAYA, Maire, à l'effet de procéder à la désignation de quatre-vingt-onze Délégués Supplémentaires et soixante-et-un Délégués Suppléants.

Le Président a ouvert la séance et précisé que les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1*) ARRETE N° 96-557 /DR.1 du 13 mars 1996 convoquant les Conseils Municipaux des diverses Communes du Département en vue de la désignation de leurs Délégués Supplémentaires et Suppléants appelés à prendre part à l'élection d'un Sénateur le 14 avril 1996 ;
- 2*) CIRCULAIRE N° 96-598 /DR.1 du 14 mars 1996 relative à l'Election Sénatoriale partielle / désignation des Délégués des Conseils Municipaux ;
- 3*) DECRET N° 96-152 du 22 février 1996 portant convocation des électeurs sénatoriaux du Département de La Réunion.

Le Président a également donné lecture des candidatures qui ont été déposées sur le bureau avant l'ouverture de la séance.

Il a rappelé que la désignation des Délégués Supplémentaires et des Délégués Suppléants a lieu à la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, suivant la modalité du scrutin secret et sans débat.

Il a ensuite constitué le Bureau Electoral, comportant les deux membres présents du Conseil Municipal les plus âgés, à savoir :

- * Thérèse BAILLIF,
- * Paul HOARAU,

et les deux membres présents du Conseil Municipal les plus jeunes, à savoir :

- * Murielle GAULT,
- * Martine SUEUR.

Le Conseil Municipal a ensuite procédé, sans débat et au scrutin secret, à la désignation des Délégués Supplémentaires et des Délégués Suppléants.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 51,
- Nombre de bulletin nul ou blanc 0,
- Nombre de suffrages exprimés 51.

La répartition des suffrages s'est établie comme suit :

- Liste "Free Dom" 8 voix,
- Liste "Section PCR de Saint-Denis" 4 voix,
- Liste "République et Progrès" 28 voix,
- Liste "Saint-Denis pour tous" 11 voix.

Quotient concernant les Délégués Supplémentaires

$$* \frac{51}{91} = 0,5604$$

Quotient concernant les Délégués Suppléants

$$* \frac{51}{61} = 0,8033$$

Il a ensuite été procédé aux opérations suivantes :

I DELEGUES SUPPLEMENTAIRES

* Attribution au quotient et au reste

LISTES	QUOTIENT	RESTE
Free Dom	14	0
Section PCR de Saint-Denis	7	0
République et Progrès	49	1
Saint-Denis pour tous	19	1

II DELEGUES SUPPLEANTS

* Attribution au quotient et au reste

LISTES	QUOTIENT	RESTE
Free Dom	9	1
Section PCR de Saint-Denis	4	1
République et Progrès	33	0
Saint-Denis pour tous	13	0

Ces opérations étant terminées, le Président a proclamé élus comme Délégués Supplémentaires :

- LISTE "Free Dom" qui obtient 14 mandats :

* 14 élus au quotient :

Camille SUDRE / M'Bae MOHAMMED / Isabelle Carole COCHARD / Fortuna Paule Guylène ROBERT / Rolande RANGASSAMY SETTAMA ép. CAILLASSON / Alain FLEURY / Fatma Bibi PANSBHAYA / François André Victor LALOUE / Thérèse Sabine SERY ép. FLEURY / Joseph RANGASSAMY SETTAMA / Rassoule AMODE ADAME ép. ATTEN / Marie Monique RIVIERE / Haïssa PANDOR ép. ACAYA / Mireille Léone HADAMAR Vve GERMINAL

- LISTE "Section PCR de Saint-Denis" qui obtient 7 mandats :

* 7 élus au quotient :

Maurice SOUBOU / Daniel LALLEMAND / Abdoolrahman COLLY / Hilaire LATCHOUMANINCHETTY / Danielle LEPINAY ép. DUBOIS / Léon MARTIN / Raymond AMELIN

- LISTE "République et Progrès" qui obtient 50 mandats :

* 49 élus au quotient et 1 élu au reste :

Richard VELLAYOUDOM / Marcel SAM-MINE / Christophe ANNETTE / Antoine Jean Marc ROBERT / Emmanuel Laurent ESPOSITO / Daniel Denis Joseph DEGUIGNE-ROBERT / Salifa BANA / Daniel Christophe LEBON / Gérald René Max Joseph DAMOUR / Christophe Camille TAMAYA / Rita Monique CLAIN POUNOUSSAMY / Bertin Laurent Nicolas AURE / Yvon BLANCARD / Denise Ketty Marie GAMALEYA / Antoine VIRAMOUTOU / Gérard HOARAU / Denise SERY ép. HOARAU / Francis BARBIN / Roger Marcel SEVAGAMY SIDAMBAROM / Roger Raymond Claude NALEM / Farida PANSBHAYA ép. SAFLA / Yacoub BANA / Jean-Claude BALDUCCHI / Joseph CHANE HOONG / Jean René Armand HOAREAU / Marie Roselyne BOYER ép. CHANE PAO KAN / Jacques

DENIS / Massoumeh GHANI ép. RIVIERE / Philippe NAILLET / Assing FOCK-YEE / Denis ANTOU / Marie Line CASIMIR ép. BAILLIF / Marie Lise PRUD'HOMME / Thierry Luc MINATCHY / Teddy Jean-François TOLSY / Charles SAMATHY / Jean-Paul PAYET / Vivien POMENG / Karl CHELLIER / Joseph Daniel GRONDIN / Jean Alain HIBON / Gérard MAILLOT / Alain Jacques HOARAU / Joseph DESIRE / Hugues DEURVEILHER / Alex Flavier MAILLOT / Jeanne Céline Nancy MINATCHY / Lingon Yvrin RAMASSAMY / Fernand Daniel VITAL / Louis Franco DIJOUX

– **Liste "Saint-Denis pour tous" qui obtient 20 mandats :**

* 19 élus au quotient et 1 élu au reste :

Gilbert Alix LEBOT / Alain Rémy CHATEL / Joseph Henri ATEC TAM / Axel KICHENIN / Dominique FOURNEL / Youssouf Amode LOCATE / Alain NIVET / Georges Flavien LI-SI-HENG / Gérard RANGAMA / Michel BOULEVARD / Marie Rose May AIMART ép. TURENNE / Serge HOARAU / Simon Jean Bernard SMITH / Marie-Christine MANSARD / Jean Maurice PAYET / Alain TANZY / Marie-Ghislaine BOULEVART ép. LEBON / Christiane PICHOT ép. BOUCHOU / René Georges ISIDORE / Gilles Johny TECHER

Ces opérations étant terminées, le Président a proclamé élus comme **Délégués Suppléants** :

– **LISTE "Free Dom" qui obtient 10 mandats :**

* 9 élus au quotient et 1 élu au reste :

Ali ABDALLAH / Mariam Bibi DESAI / Zoubéda ADAM-SIDAT ép. RAJAH / Amina LIMBADA ép. BREGEROLLE DE BAZEILLES / Abdool Kader ADAM-CIDAT / Josiane YAGALOM ép. LACAILLE / Saandati ABDALLAH / Joseph Elio HUBERT / Patricia LACAILLE / Marie Inés RAVENETA ép. NARSICADOU

– **Liste "Section PCR de Saint-Denis" qui obtient 5 mandats :**

* 4 élus au quotient (3 pris sur la liste / 1 siège vacant) :

Christian BALOU / Jean Franck MINATCHY / Omar BANA

– **LISTE "République et Progrès" qui obtient 33 mandats :**

* 33 élus au quotient :

Solange FUMA / Fernande Marie ANILHA ép. PAUL / Claudette GAULIN ép. ESTELLE / Marie Sophie MURCY / Fred Jean NUALAS / Jean-

François ABROUSSE / Marie Aliette CLAIN ép. SAUTRON / Alain DRISSOU / Guy Maurice SAUTRON / Marie Clotaire ALBARET / Georgette ASSASSA / Jean-Claude ECLAPPIER / Gilles BACHOU / Pierre MARTIN / Josette Rolande MAILLOT ép. BOURGIN / Patricia BOURGIN / Patrick WONG-PIN / Jean-Claude RITOU / Jean-Michel MAILLOT / Louis Mancien MAZELLI / Denise BONNE / Maryse Monique France-May GOBALRAJA ép. SEETHANEN / Léona SAINT-AIGNAN ép. ARABOUX / Luc Jacques Marie ARMOUET / Roland LONGIN / Joseph Gérard GRONDIN / Maurice VELLAYOUDOM / Marlène Nathalie TIBER / Brigitte Christiane TAMAYA / Jeannine Marie Maye VI-TONG ép. TAMAYA / Yolande AH PINE ép. TAMAYA / Eric VETSEL / Chantal Marie Line-Rose SALAI

– **LISTE "Saint-Denis pour tous" qui obtient 13 mandats :**

- * 13 élus au quotient (5 pris sur la liste / 8 sièges vacants) :

Renée Suzette VICTORIA / Daniel TAMIL / Flora MORIN ép. DANIEL / Anyse Marie-France GARNIER / Maryse DUCAUD ép. COUDERC

Avant la clôture de la séance, les Délégués de droit ont fait connaître leur choix quant à la liste sur laquelle seront désignés, le cas échéant, leurs Suppléants :

* **La LISTE "Free Dom" a été choisi par :**

Joëlle GUIARD / Murielle GAULT / Martine SUEUR / Yasmine MOUNIER / Nicole CHAUVET / Marc SECRET / Yasmina HATIA / Martine MORISSE

* **La LISTE "Section PCR de Saint-Denis" a été choisi par :**

Jacques SIOU / Gilbert DUBOIS / Florian BAILLIF / Dominique DAMBREVILLE

* **La LISTE "République et Progrès" a été choisi par :**

Michel TAMAYA / Monique ROYE / Sudel FUMA / Russel HOAREAU / Daniel CADET / Jean-François HOAREAU / Edith NALEM / Abdoola PANSBHAYA / Firmin LACPATIA / Paul HOARAU / Ibrahim PATEL / Mickaël NATIVEL / Jean-Paul CLAIN / Catherine GIANANTE / Brice PAUVREZE / Marius RAMASSAMY / Gilbert GERARD / Ismaël SAFLA / Alain ZANEGUY / Dominique RIVIERE / Emmanuel HOARAU / Jean-Claude FIDJI / Françoise MOLLARD / André BOURGIN / Christian PROMI / Alain ARMAND / André PADEAU / Erick EGOLFF

* **La LISTE "Saint-Denis pour tous" a été choisi par :**

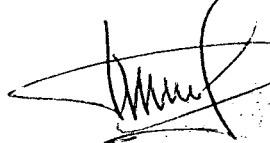
René Paul VICTORIA / Jean-Jacques MOREL / Christian ALBANY / Pascal RENAUDIÈRE DE VAUX / Albert LEBON / Ibrahim DINDAR / Alex JUNOT / Jean CHATEL / Pierre DUPUY / Thérèse BAILLIF / Tony MANGLOU

Le Président a levé la séance à dix heures quarante-cinq.

Ont signé :

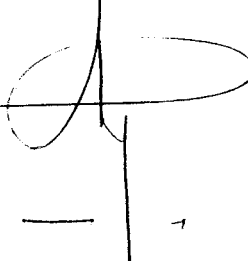
LE PRESIDENT

- Michel TAMAYA



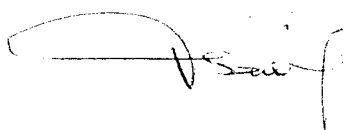
LE SECRETAIRE

- Alain ARMAND

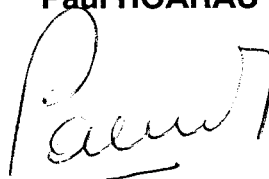


**LES MEMBRES
DU BUREAU ELECTORAL**

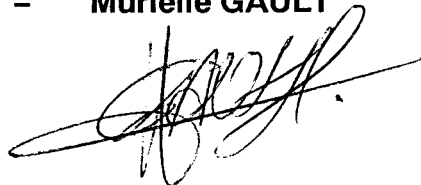
- Thérèse BAILLIF



- Paul HOARAU



- Murielle GAULT



- Martine SUEUR



PERSONNES DESIGNÉES EN REMPLACEMENT

de	Michel TAMAYA	*	Patrick TAMAYA
de	Mickaël NATIVEL	*	Joseph Eutrope Ludovic NATIVEL
de	Joëlle GUIARD	*	Marie Clairette HOAREAU née PAGESSE
de	Ibrahim PATEL	*	Aisha SADAR
de	Sudel FUMA	*	Alix Nadia FUMA née MONTAUBAN
de	Nicole CHAUVET	*	Georges HERODE
de	André BOURGIN	*	Jérôme Jean Gervais BOURGIN
de	Jean IVOULA	*	Laurent Jacques IVOULA
de	Jean CHATEL	*	Patrick Paul ROBERT
de	René Paul VICTORIA	*	Nadine Marie-Lourdes VICTORIA née ROBERT

pour voter en leur lieu et place
lors de l'Élection Sénatoriale partielle du dimanche 14 avril 1996.